



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de JOUÉ-SUR-ERDRE

Par arrêté en date du 31 mars 2026 Monsieur le Maire de JOUÉ-SUR-ERDRE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique à la mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE, pendant une période de 31 jours, **du lundi 27 avril 2026 à 9 heures au mercredi 27 mai 2026 à 17 heures, portant sur le projet de révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitée sur le secteur de la Bobinière Forêt de Vioreau.**

Monsieur Patrice MERLET, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE (87 rue du Bocage, 44440 JOUÉ-SUR-ERDRE), les observations du public aux dates et heures ci-après :

- lundi 27 avril 2026 de 09 h 00 à 12 h 00
- samedi 16 mai 2026 de 09 h 00 à 12 h 00
- mercredi 27 mai 2026 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier « papier » d'enquête publique, en mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE aux jours et heures d'ouverture habituels au public. La consultation du dossier d'enquête publique est également possible sur le site internet de la commune de JOUÉ-SUR-ERDRE : [www.jouesurerdre.fr](http://www.jouesurerdre.fr)

Le public pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE.

Les observations et propositions pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE (87 rue du Bocage, 44440 JOUÉ-SUR-ERDRE) ou par voie électronique à l'adresse suivante : [mairie@jouesurerdre.fr](mailto:mairie@jouesurerdre.fr).

Le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur seront transmis au Maire dans un délai de trente jours à compter de l'expiration de l'enquête, et tenus à la disposition du public à la mairie de JOUÉ-SUR-ERDRE aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, et sur le site internet [www.jouesurerdre.fr](http://www.jouesurerdre.fr), ainsi qu'à la préfecture de Loire-Atlantique.